



Club Naturiste Morbihannais

9, Chemin de Keranstumeau
56 620 CLEGUER

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CNM DU 6 JUIN 2015

Le Conseil d'Administration a débuté à 17 h 30.

Etaient présents : - La Présidente, Bernadette P.

- Le Vice-président, Jean
- La Trésorière, Roselyne
- La responsable « Aménagement » Bernadette B.
- Les responsables « Terrain », Lionel et Didier M
- Le Secrétaire, Jacques

- Absente excusée :

- La Trésorière-adjointe, Anita

En ce début de séance Bernadette P. nous fait part d'une très bonne nouvelle : Le Comité Régional de Bretagne (C.R.B) vient nous verser 500€ correspondant à leur subvention promise pour l'amélioration de notre site internet.

Bernadette souligne que l'octroi de cette aide n'a pas été simple à obtenir en ces temps de crise.

Qu'elle en soit remerciée pour ce travail accompli. ☺

Roselyne détaille ensuite les principaux comptes de l'association :

Il reste environ 8000 € en caisse actuellement

Deux gros achats ont été réalisés :

Le remplacement (obligatoire pour raison de sécurité) du chauffe-eau est budgété à hauteur de 4000€ et le remplacement du grillage de la piscine s'élève à 800 €.

Suite au vandalisme de cet hiver, plusieurs réparations non prises en charge par l'assurance ont été nécessaires : grillage de protection autour du terrain, grillage de la piscine, différents achats pour la maintenance et l'entretien des locaux et des machines

Le dossier d'assurance a été validé par l'expert et nous attendons le règlement ; Il reste à percevoir un montant d'assurances pour le vandalisme de cet hiver d'environ 2000€ :

Malgré la bonne volonté des adhérents s'occupant de la réparation de la piscine, beaucoup de frais sont incontournables : achat de matériel, défraiement du professionnel

► Principales dépenses à prévoir :

- remplissage de la citerne de gaz (qui est au quart remplie)

- Assainissement des eaux usées

- divers contrôles sanitaires

- ce début de saison nécessite aussi le remplacement d'un canapé Bz au «Mouette» et d'un matelas au «Pélican» pour accueillir les vacanciers d'une manière plus décente, ainsi que le remplacement des verres et couverts dans ces bungalows

- Il a été décidé à la majorité des membres du CA (6 voix pour, une contre) de faire l'acquisition d'un testeur électrique pour s'assurer de la bonne conformité de l'eau de la piscine pour un coût de 170€, beaucoup plus fiable que l'utilisation des »pastilles ». On peut rappeler que la piscine du centre a été contrôlée 3 fois l'an passé par les services de l'Etat. Cet appareil pourra de même nous faire économiser l'achat de chlore superflu.

► Réservations des bungalows cet été : 11 semaines sont déjà réservées soit la moitié des possibilités ; il est à noter que le « Pélican » plus onéreux est moins demandé par les touristes.

► Etat des permanences cet été : Suite à l'impossibilité pour Jean Claude d'assurer sa semaine de permanence prévue, 2 semaines restent sans gardien cet été :

- Semaine du 27/06/2015 au 04/07/2015

- Semaine du 22/08/2015 au 29/08/2015

Il devient donc urgent d'agir dès maintenant pour notre organisation pour accueillir au mieux les vacanciers sur le terrain cet été :

L'implication de tous les adhérents pour le service de gardiennage est plus que souhaitable !

➤ **Le CA demande aux adhérents en vacances sur le terrain de faciliter le travail des gardiens :**

Une attitude bienveillante et aidante est attendue

Le gardien est cependant juge de son organisation, et n'est pas le commis de service

► En prévision de l'ouverture très prochaine du terrain pour une nouvelle saison il a été décidé de prendre rapidement contact avec le journal « Le télégramme », ainsi qu'avec la boulangerie de Cléguer pour profiter à nouveau de leurs services. Roselyne se charge de téléphoner au service de répurgation des ordures ménagères pour connaître leurs jours de collecte dans la semaine.

Enfin il a été décidé que le bar restait ouvert cette année pour continuer à assurer un bon service aux vacanciers. Il devra être géré d'une façon autonome, les ventes de produits servant à racheter de nouveaux. Une balance devra être tenue entre deux périodes de gardiennage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 19h.